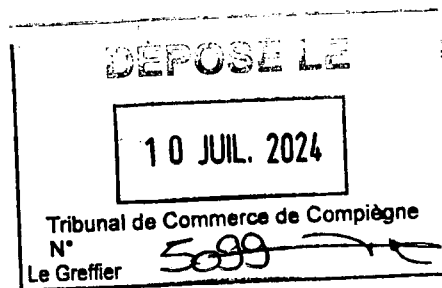


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 5099 - 2014 B 00048 - 799 505 441 - 2CLCONSEIL







2CL CONSEIL

51 RUE DU CONNETABLE

60500 CHANTILLY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. The first part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee. The names are listed in alphabetical order, and the addresses are listed below each name. The list includes the names of the members of the committee, the names of the members of the sub-committee, and the names of the members of the advisory committee.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	3 334	3 039	296	0,85	685	0,94
TOTAL (I)	3 334	3 039	296	0,85	685	0,94
Actif circulant						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	12		12	0,03	12	0,02
Etat, impôts sur les bénéfices					12 372	17,05
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 652		10 652	30,48	10 103	13,92
Disponibilités	23 985		23 985	68,64	49 395	68,07
TOTAL (II)	34 648		34 648	99,15	71 881	99,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	37 982	3 039	34 944	100,00	72 567	100,00



PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	2,86	1 000	1,38
Réserve légale	100	0,29	100	0,14
Report à nouveau	390	1,12	11 544	15,91
Résultat de l'exercice	17 275	49,44	51 846	71,45
TOTAL (I)	18 765	53,70	64 490	88,87
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
Associés	241	0,69	3 718	5,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60	0,17	1 600	2,20
Dettes fiscales et sociales				
Etat, impôts sur les bénéfices	13 236	37,88		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 641	7,56	2 758	3,80
TOTAL (IV)	16 179	46,30	8 077	11,13
TOTAL PASSIF (I à V)	34 944	100,00	72 567	100,00



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 34 943,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 17 275,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 334

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 334			3 334
Immobilisations financières				
TOTAL	3 334			3 334

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 039

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 649	390		3 039
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 649	390		3 039

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	3 334	3 039	296	3 ans
TOTAL	3 334	3 039	296	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 10 664

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	10 664	10 664	
TOTAL	10 664	10 664	



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation =**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	20 000				
Total	20 000				

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 16 179

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	241	241		
Fournisseurs	60	60		
Dettes fiscales & sociales	15 877	15 877		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 179	16 179		

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation



Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<p>A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.</p> <p>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</p> <p>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</p> <p>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.</p> <p>- Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères</p> <p>- Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères</p>										

Observations complémentaires



- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION



COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CECG, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2CL CONSEIL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	34 944
Chiffre d'affaires hors taxes	56 047
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	17 275

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CECG
Fait à VINEUIL ST FIRMIN le 27/05/2024



2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

RAPPORT DE GESTION PRESENTE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE. DU 27 mai 2024

Le soussigné Monsieur Claude CROSNIER, actionnaire unique et seul Président de la société 2CL Consultant, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Chiffre d'Affaires	56 047 €	128 373 €
Résultat d'Exploitation	40 651 €	73 793 €
Résultat Financier	-328 €	-10 332 €
Résultat Exceptionnel	-20 000 €	-€
Résultat Net	17 275 €	51 846 €

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Il s'agit de notre neuvième exercice comptable

La baisse significative du chiffre d'affaires résulte de la perte du client OVVI Diagnostic par suite de la mise en liquidation de cette société en août 2023.

Pour tenter de compenser cette perte, la société a sollicité AD Visium pour développer son chiffre d'affaires avec pour résultat une mission de prestations dans le domaine de projets immobiliers.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les premiers résultats enregistrés sur cet exercice suivant sont satisfaisants mais restent sur la tendance constatée durant le dernier trimestre 2023



RESULTATS - AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 17 275 € :

- au poste de « Report à nouveau »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 18 765 €

Pour mémoire,

- Un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018
- Un dividende de 65 000 € a été versé au titre de l'exercice 2019.
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2020
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2021
- Un dividende de 63 000€ a été versé au titre de l'exercice 2023

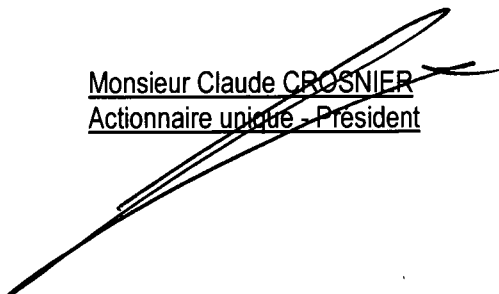
CONVENTIONS VISEES A l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce

En application des dispositions du Code de Commerce l'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et la méthode d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Monsieur Claude CROSNIER
Actionnaire unique - Président





2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 27 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-sept
A 18 heures

Au siège social,

51, rue du Connétable
60500 Chantilly

Monsieur Claude CROSNIER
Demeurant 25, rue Trébois 92300 LEVALLOIS PERRET

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € chacune émises Société par Actions Simplifiées
2CL CONSULTANT au capital de 1 000 €.

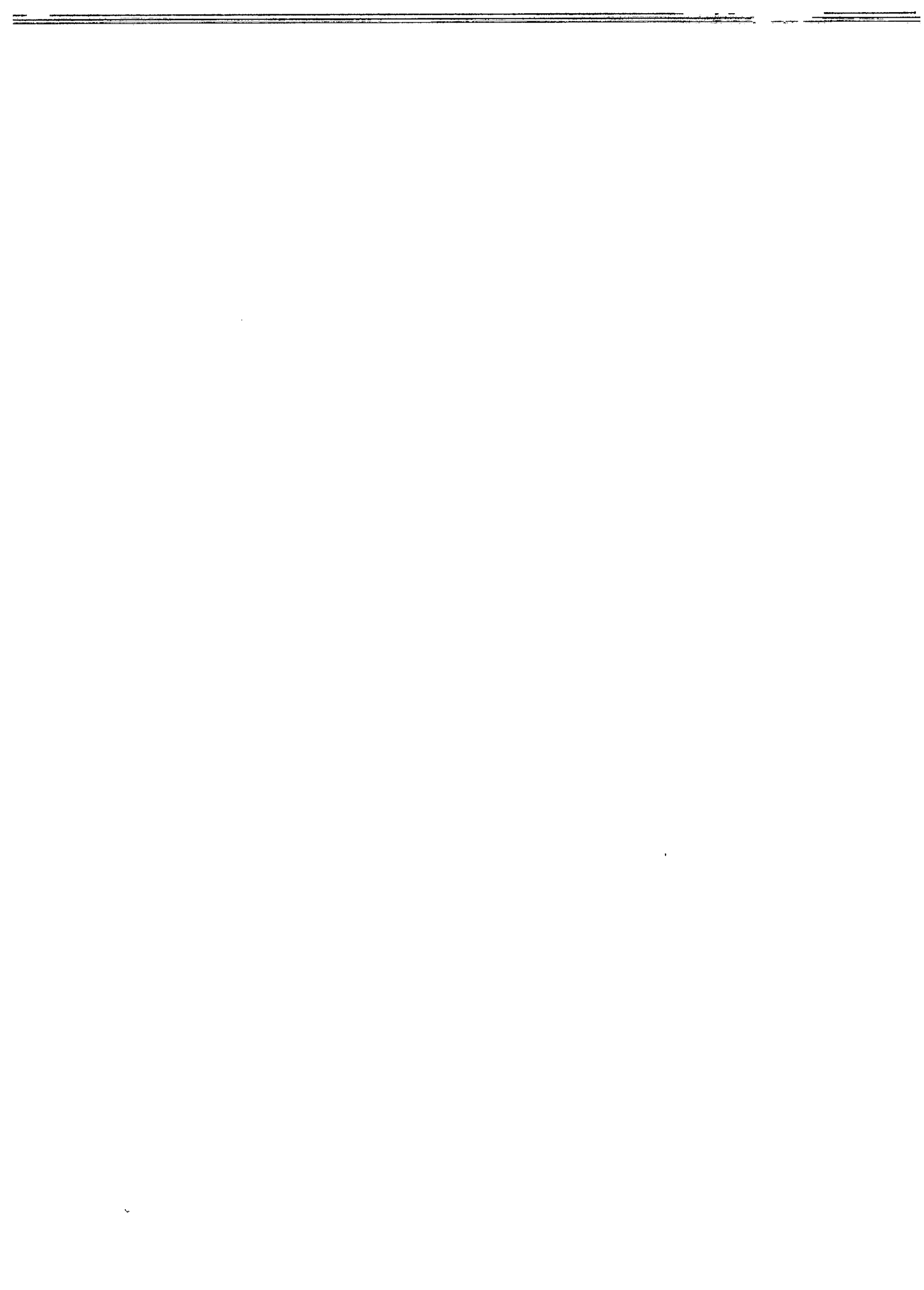
Actionnaire unique et Président de ladite Société :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

- En sa qualité de Président de la Société, Monsieur CROSNIER Claude actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- l'affectation du résultat dudit exercice ;
- la constatation des conventions



PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'il les a établis, et se soldant par un bénéfice de 17 275 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 17 275 € :
Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 64 490 €

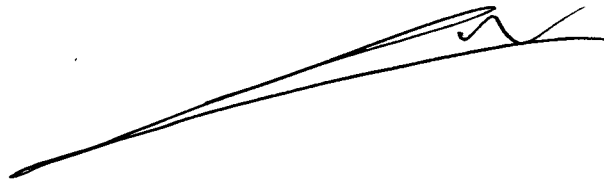
Pour mémoire,

- Un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018
- Un dividende de 65 000 € a été versé au titre de l'exercice 2019.
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2020.
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2021.
- Un dividende de 63 000 € a été versé au titre de l'exercice 2023.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée au nouveau Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small, stylized flourish at the end.



2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

RAPPORT SPECIAL **Du Président présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** **du 27 mai 2024**

Cher Actionnaire,

En application du code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.


LE PRESIDENT

